

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 19/06/2026 - 17062 - 2004 B 01616 - 443 325 212 - A City-Services

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
(documents 2065 et 2065-Bis)

Nº 2065-SD
2022

cerfa
N° 1084*22
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

2026 SOL7062

A CITY SERVICES
Liasse fiscale 2021-2022

Exercice comptable du 01/10/2021 au 30/09/2022

Ardeke conforme per rapport
a Longinsul
T. VAVRON

Document reçu par les services fiscaux le 31/01/2023 à 12:15

Exercice ouvert le		01/07/2021		et clos le		30/09/2022		Régime simplifié d'imposition		☐													
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal		☐													
Et PME innovantes, cocher le case ci-contre										☐													
Si option pour le régime optionnel de taxation au forfait, art. 208-0 (à remplir si vous êtes assujettis au forfait), cocher le case																							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE Dénomination de la société A CITY SERVICES - SIREN : 44332512 Adresse du siège social 37 ALL CHAMORD 91000 EVRY-COURCOURONNES FRANCE 59650																							
RÉGIME FISCAL DES GROUPES Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A et J du CGI)																							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère																							
<table border="1"> <thead> <tr> <th>B</th> <th>ACTIVITÉ</th> <th colspan="2">Si vous avez changé d'activité, cochez le case</th> </tr> <tr> <th>C</th> <th>RECAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</th> <th colspan="2"></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1. Résultat fiscal</td> <td> Bénéfice imposable au taux normal L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15% Bénéfice imposable à 15% </td> <td> Déficit Résultat net de cession, d'immersion ou de liquidation et de plus ou moins-values Bénéfice imposable au taux de 10% </td> <td>62 168</td> </tr> </tbody> </table>												B	ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité, cochez le case		C	RECAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION			1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15% Bénéfice imposable à 15%	Déficit Résultat net de cession, d'immersion ou de liquidation et de plus ou moins-values Bénéfice imposable au taux de 10%	62 168
B	ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité, cochez le case																					
C	RECAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION																						
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15% Bénéfice imposable à 15%	Déficit Résultat net de cession, d'immersion ou de liquidation et de plus ou moins-values Bénéfice imposable au taux de 10%	62 168																				
2. Plus-values PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 15%																							
3. Maintien de la déduction des plus-values Entreprise nouvelle, art 44 bis Entreprise nouvelle, art 44 bis Basins urbains à dynamiser (BUD), art 44 bis Sociétés d'investissement immobilier cédées Bénéfice ou déficit exonéré																							
4. Option pour le crédit d'impôt recherche dans le secteur productif, art 244 quater V (cocher le case)																							
5. Autres revenus 1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts 2. Au titre des revenus auxquels est attaché, un crédit d'impôt représentant de l'impôt de cet état, le titulaire ou collecteur.																							
6. Contribution annuelle aux services locaux Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%																							
7. Entreprises soumises ou désignées au dépôt de la déclaration payée par pays étrangers 1- Si vous êtes l'entreprise, Mère de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258 SD (art. 223 quinquies C-1), cocher le case ci-contre 2- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258 SD par la société mère de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher le case ci-contre																							
8. COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?																							
Oui ☐ Non ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé																							
9. Complément, conseil ou CGA : Examen de conformité ECF																							

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

[illegible]

2. BILAN – PASSIF avant répartition

Désignation de l'élément		A. CITY SERVICES – SIBRS : 443225212		Exercice N		Exercice N-1		Mont	
				DA	DB	DC	DD	DE	DF
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :)								
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,								
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence)								
	Réserve légale (3)								
	Réserves statutaires ou contractuelles								
	Risq. réglementés (3) (dont risq. spéciale provision pour fluctuation cours)								
	Autres réserves (dont réval. capital-moyens rég. alignés viajale)								
	Report à nouveau								
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (réserve ou perte)								
	Subventions d'investissement								
Autres travaux en cours	Provisions réglementées								
	Produit des émissions de titres participatifs								
	Avances conditionnées								
	Provisions pour risques								
	Provisions pour charges								
	TOTAL (II)								
	Emprunts obligataires convertibles								
	Autres emprunts obligataires								
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								
Dettes (4)	Dettes fournisseurs et comptes rattachés								
	Dettes fiscales et sociales								
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés								
	Autres dettes								
	Produit constant d'avance (4)								
	TOTAL (IV)								
	Ecarts de conversion passif								
	TOTAL (V)								
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)								
Réserve	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital								
	(2) dont : Réserve spéciale de réévaluation (1995)								
	(2) dont : Ecart de réévaluation libre								
	(3) Réserve de réévaluation (1995)								
	(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme								
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an								
	(5) Dont concours bancaires courants, et autres créanciers de banque et CCP								

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

Désignation de l'élément		A. CITY SERVICES – SIBRS : 443225212		Exercice N		Exercice N-1		Mont	
				FA	FB	FC	FD	FE	FF
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises								
	Production vendue - biens								
	Production vendue - services								
	Chiffre d'affaires nets								
	Production stockée								
	Production immobilisée								
	Subventions d'exploitation								
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (6)								
	Autres produits (1) (11)								
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (1)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
	Variation de stocks (marchandises)								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)								
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)								
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)								
	Impôts, taxes et versements assimilés								
	Salaires et traitements								
	Charges sociales (12)								
	Sur immobilisations								
	Sur actif circulant								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	Dotations								
	Perte supportée ou bénéfice transféré								
	Produits financiers de participations (5)								
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de jact immobilisée (5)								
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								
	Reprises sur provisions et transferts de charge								
	Différences positives de change								
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)								
	Dotations financières aux amortissements et provisions								
CHARGES FINANCIÈRES	Intérêts et charges assimilés (6)								
	Différences négatives de change								
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)								
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-III)-(IV+V-VI)								

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

[illegible]

5. IMMOBILISATIONS

[illegible]

TABI FAI DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

es entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du C.G.I.) doivent joindre ce

[illegible]

6. AMORTISSEMENTS

[illegible]

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : A CITY SERVICES		Montant au début de l'exercice		Augmentations - Diminutions de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		Nant	
NATURE DES PROVISIONS		1		2		3		4	
Provisions pour redistribution des gains nets et dividendes	3T	TA		TB		TC			
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U	TD		TE		TF			
Provisions pour hausse des prix	3V	TG		TH		TI			
Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO			
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6			
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	U	U6		U7		U8			
Autres provisions réglementées	3Y	TP		TO		TR			
TOTAL I	3Z	TS		TT		TU			
Provisions pour loyers	4A	4B		4C		4D			
Provisions pour garanties données aux clients	4E	4		4G		4H			
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M			
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S			
Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W			
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A			
Provisions pour impôts	5B	5C		5D		5E			
Provisions pour renouvellement des immobilisations	S	5H		5J		5K			
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER			
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	SR	SS		ST		SU			
Autres provisions pour risques et charges	SV	5W		5X		5Y			
TOTAL II	SZ	TV		TW		TX			
- incorporelles	6A	6B		6C		6D			
- corporelles	6E	6		6G		6H			
- titres mis en équivalence	6Z	6Z		6A		6B			
- titres de participations	6U	6V		6W		6X			
- autres immobilisations financières	6R	6T		6R		6S			
Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S			
Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W			
Autres provisions pour dépréciation	6X	6Y		6Z		7A			
TOTAL III	7B	TY		TZ		UA			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB		UC		UD			
- d'exploitation	UF	UE		UF					
- financières	UH	UG		UH					
- exceptionnelles	UI	UI		UK					
TITRES mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-bis du CGI						TD			

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX		Montant au début de l'exercice		Augmentations - Diminutions		Montant en fin d'exercice	
Libellé							

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		Montant au début de l'exercice		Augmentations - Diminutions		Montant en fin d'exercice	
Libellé							

PROVISIONS POUR IMPÔTS		Montant au début de l'exercice		Augmentations - Diminutions		Montant en fin d'exercice	
Libellé							

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		Montant au début de l'exercice		Augmentations - Diminutions		Montant en fin d'exercice	
Libellé							

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		Montant au début de l'exercice		Augmentations - Diminutions		Montant en fin d'exercice	
Libellé							

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION		Montant au début de l'exercice		Augmentations - Diminutions		Montant en fin d'exercice	
Libellé							

B. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Désignation de l'entité : A. CITY SERVICES		Montant brut		A 1 an au plus		Néant	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		1		2	
DE L'ACTIF		Créances rattachées à des participations		UE	UN	UN	3
		Prêts (1) (2)		UP	UR	US	
		Autres immobilisations financières		UT	UV	UW	
		Clients douteux ou litigieux		VA			
		Autres créanciers clients		UX	28 067	28 067	
		Cotisations sociales, taxes sur la valeur ajoutée, impôts et taxes en garantie		Z1			
		Provisions pour dépréciation (1) autre que provision pour dépréciation sur créances rattachées à des participations		Z2			
		Personnel et comptes rattachés		UY			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ			
		Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxes sur la valeur ajoutée		VB	187 852	187 852	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
		Groupe et associés (2)		VC			
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des cotisations de pension de titres)		VR			
		Charges constatées d'avance		VS	190	190	
		TOTAL		VT	216 109	216 109	VV
		RÉMOIS		VO			
		(1) Montant des		VE			
		(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
		ÉTAT DES DETTES		A 1 an au plus		A plus de 5 ans	
		CADRE B		1		2	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y			4
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z			
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		VG			
		à 1 an maximum à l'origine		VH			
		à plus de 1 an à l'origine		BA			
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		BB	633 873	633 873	
		Fournisseurs et comptes rattachés		BC			
		Personnel et comptes rattachés		BD			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		BE			
		Impôts sur les bénéfices		BF			
		État et autres collectivités publiques		VW			
		Taxes sur la valeur ajoutée		VX			
		Obligations cautionnées		VY			
		Autres impôts, taxes et assimilés		VZ			
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		BL			
		Groupe et associés (2)		VI			
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		BR	30 043	30 043	
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie		Z2			
		Produits constatés d'avance		BL			
		TOTAL		VY	663 916	663 916	
		RÉMOIS		VJ			
		(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VK			
		(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice					VL

A CITY – SERVICES - Baobus

Société A Responsabilité Limitée au capital de 95 000 Euros

Siège social : 37 rue Chambord 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Siret 443 325 212 RCS Lille

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/12/2022

Les associés de la société A City Services se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social ou par visioconférence, sur convocation de la gérance faite par mail adressée à chaque associé.

L'Assemblée est présidée par Mr VAYRON, en sa qualité de Gérant de la Société.

Le Président de séance constate que l'ensemble des associés sont présents ou représentés et que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat arrêtés au 30/09/2022.
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30/09/2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoir en vue des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat arrêtés le 30/09/2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 62 168 € de la manière suivante :
statu quo.

Distribution de dividendes : NON

TROISIEME RESOLUTION – POUVOIR POUR FORMALITES

L'Assemblée Générale, délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

En cas d'empêchement médical du gérant (Mr VAYRON), Mme OLHA STRUCK (mon épouse) est autorisée à gérer l'entreprise, avec l'appui de notre fils Alexis. Le comptable est Serge MAZOIR.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 18 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par tous les associés présents et représentés.

Le Gérant

Monsieur VAYRON Thibault

Signature

Madame Olha STRUCK - VAYRON

Signature

A CITY - SERVICES / Baobus
Siège : 37 rue Chambord - 59650 Villeneuve d'Ascq

Exploitation : Impasse Jean Jaurès

Route de l'Aéroport

59810 LESQUIN Tél : 03 20 96 16 00

liberbus@gmail.com

